SOUTIEN A ALIOUNE, POUR SON RETOUR EN FRANCE

Alioune Barro est sénégalais. Il a séjourné pendant plusieurs années en France où il s'est marié à Toulouse avec une ressortissante française le 11 février 2006.
Malgré de nombreuses démarches accomplies en vue d'obtenir une régularisation, le Préfet a toujours refusé de lui donner une carte de séjour, faisant valoir qu'Alioune n'était pas rentré en France avec un visa.
Dans l'impasse, Alioune a décidé au mois de juillet 2007 de repartir avec sa femme au Sénégal en vue de solliciter un visa de long séjour pour obtenir son titre de séjour. Les billets aller-retour ont été achetés avec un départ prévu le 12 novembre 2007.
Au début du mois de septembre 2007, Alioune a été arrêté et placé au centre de rétention. Libéré par le juge en raison notamment du fait qu'il justifiait être en mesure de repartir au Sénégal par ses propres moyens, des policiers sont cependant venus le chercher à son domicile le 15 septembre 2007 au petit matin pour l'expulser manu militari vers son pays d'origine.
Alioune a ainsi été victime de la politique du chiffre fixée par le gouvernement.
Au Sénégal, il a entamé des démarches afin d'obtenir un visa de long séjour pour revenir en France et y poursuivre sa vie commune avec sa conjointe.
Sa femme Jény l'a rejoint au Sénégal au mois de novembre et a vécu avec lui pendant trois semaines. Ils se sont rendus à plusieurs reprises au Consulat pour obtenir des nouvelles de leur dossier. Aucune réponse précise ne leur a été donnée.
Depuis maintenant près de quatre mois, Alioune est dans l'attente.
Depuis maintenant près de quatre mois, Alioune et sa femme sont dans l'impossibilité de vivre ensemble.
Cela doit cesser ! L'Etat doit donner à Alioune le visa demandé !
Le billet de retour acheté au mois de juillet 2007 est valable jusqu'au 12 février 2008. Passée cette date, si Alioune n'a pas obtenu son visa, ce billet sera perdu et non remboursé.

Nous exigeons qu'un visa de long séjour soit donné à Alioune dans les meilleurs délais et avant le 12 février 2008.

Nom et Prénom	Profession	Adresse	Signature

Merci de retourner cette pétition avant le 01/02/08 à Hasure – 18 rue de Menton – 31400 Toulouse (métro Empalot)

pour tout contact, écrire par courrier à : comite_empalot_solidaire@voila.fr
visitez le blog du Comité Empalot Solidaire des sans-papiers : www.empalotsolidaire.over-blog.com